

# **Demande d'autorisation de défrichage**



## **Ferme éolienne des Grands Clos**

**Communes de Parcoul-Chenaud et  
Saint-Aulaye-Puymangou (24)**

**Septembre 2020**

## SOMMAIRE

---

<b>FORMULAIRE CERFA</b>	<b>p. 3</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• CERFA</li><li>• Pouvoir de signature de M. BESSIERE à M. BORDES, signataire du formulaire CERFA</li></ul>	
<b>KBIS DU DEMANDEUR</b>	<b>p. 8</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Extrait KBIS de la SNC Ferme éolienne des Grands Clos, au 23 octobre 2015</li><li>• Extrait KBIS de la SAS Ferme éolienne des Grands Clos, au 4 juin 2020</li><li>• Pouvoir de signature de la SAS pour M. BESSIERE</li></ul>	
<b>PLAN DE SITUATION (1/25000)</b>	<b>p. 13</b>
<b>FEUILLES DU PLAN CADASTRAL</b>	<b>p. 15</b>
<b>DENOMINATION DES TERRAINS A DEFRICHER</b>	<b>p. 22</b>
<b>AUTRES PERSONNES QUE LE DEMANDEUR CONCERNEES PAR LA DEMANDE DE DEFRICHEMENT</b>	<b>p. 24</b>
<b>ATTESTATIONS DE PROPRIETE ET ACCORDS EXPRES DES PROPRIETAIRES</b>	<b>p. 26</b>
<b>ETUDE D'IMPACT ET AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE</b>	<b>p. 61</b>

## FORMULAIRE CERFA

- CERFA
- Pouvoir de signature de M. BESSIERE à M. BORDES, signataire du formulaire CERFA

Ci-après est présenté le CERFA relatif à la demande de défrichement déposée le 23 décembre 2015 pour une surface de 4 ha 59 ares et 24 ca.

M. BORDES disposait d'un pouvoir de M. BESSIERE, gérant de la SNC pour signer le CERFA. Ce pouvoir est présenté en page 7.

***NB** : La dénomination des terrains à défricher et la liste des autres personnes que le demandeur concernées par cette demande de défrichement (respectivement notée Pièce n° 7 et 8 en page 2/3 du CERFA) sont présentées en pages 22 et 24 du présent document.*





Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe
Plan de situation (extrait de carte au 1/25000 <sup>ème</sup> ou au 1/50000 <sup>ème</sup> ) indiquant les terrains à défricher.	tous	<input checked="" type="checkbox"/>
La ou les feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et sur laquelle le demandeur indiquera précisément les limites de la zone à défricher.	tous	<input checked="" type="checkbox"/>
Attestation de propriété (extrait de matrice cadastrale, acte notarié)	tous	<input checked="" type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Décision de l'Autorité environnementale dispensant le pétitionnaire de la réalisation d'une étude d'impact</li> </ul> <i>ou dans le cas contraire :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude d'impact</li> </ul>	Défrichement d'une superficie totale, même morcelée, inférieure à 25 hectares et supérieure ou égale à 0,5 ha	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Etude d'impact *	Défrichement d'une superficie totale, même morcelée, égale ou supérieure à 25 hectares	<input type="checkbox"/>
<b>Le cas échéant</b>		
Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains en cause, si ce dernier n'est pas le demandeur.	Si le demandeur n'est pas le propriétaire (hors cas d'expropriation et hors cas des servitudes pour distribution d'énergie)	<input checked="" type="checkbox"/>
Copie de la déclaration d'utilité publique	Si le demandeur bénéficie de l'expropriation pour cause d'utilité publique	<input type="checkbox"/>
Accusé de réception du dépôt de la demande d'autorisation de défrichement par le demandeur au propriétaire.	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour distribution d'énergie prévue aux articles L.323-4 et L.433-6 du code de l'énergie	<input type="checkbox"/>
Les pièces justifiant que le représentant légal du demandeur a qualité pour présenter la demande d'autorisation de défrichement (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du gérant, ).	Personne morale autre qu'une collectivité.	<input checked="" type="checkbox"/>
Echéancier prévisionnel des travaux de défrichement.	Exploitant de carrière.	<input type="checkbox"/>
Une délibération du conseil municipal (ou de l'assemblée délibérante de l'organisme propriétaire des terrains) autorisant le maire (ou le mandataire de l'assemblée délibérante) à déposer la demande d'autorisation de défrichement.	Collectivité	<input type="checkbox"/>
Evaluation des incidences Natura 2000 (cette évaluation des incidences peut être intégrée à l'étude d'impact)	une évaluation des incidences Natura 2000 pour les défrichements soumis à étude d'impact et également pour ceux non soumis à étude d'impact dès lors qu'ils figurent sur la première liste locale départementale prévue à l'article R.414-27, 25° du code de l'environnement	<input type="checkbox"/>

\* Dans le cadre d'opération soumise à autorisation au titre des installations classées énumérées au titre Ier du livre V du code de l'environnement, une étude d'impact est obligatoire quelle que soit la superficie du projet

### ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné (nom et prénom) : BESSIERE Patrice

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2.

A ma connaissance, les terrains, objet de la demande (\*)

ont été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celle de la présente demande.

n'ont pas été parcourus par un incendie durant les quinze années précédant celle de la présente demande.

(\*) cocher la mention utile

Fait le 12/11/2015

Signature

PO  


### RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES FORETS – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

N° DOSSIER : \_\_\_\_\_ DATE DE RÉCEPTION : |\_|/|\_|/|\_|\_|\_|

**FERME EOLIENNE DES GRANDS CLOS**  
**Société en Nom Collectif**  
**au capital de 100€**  
**2 rue du Libre Echange CS95893, 31500 TOULOUSE**  
**RCS 807 395 512 TOULOUSE**

## **POUVOIR**

Je sous signé,

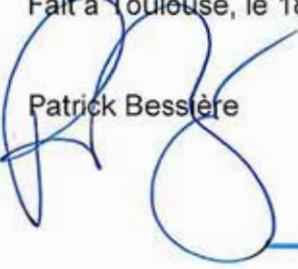
**Patrick Bessière**, né le 09/06/1967 à Gummersbach (Allemagne), de nationalité française  
demeurant 65 chemin Vieilleguerre, 31490 Brax,  
gérant de la société Ferme Eolienne des Grands Clos,

donne tous pouvoirs à

**Baptiste Bordes**, né le 07/06/1983, de nationalité française  
demeurant 2 rue du Docteur Albert Schweitzer, 31200 Toulouse

aux fins de signer tout document pour le dépôt de demande de défrichement à la SNC  
Ferme Eolienne des Grands Clos.

Fait à Toulouse, le 18/12/2015

  
Patrick Bessière

---

## KBIS DU DEMANDEUR

- Extrait KBIS de la SNC Ferme éolienne des Grands Clos, au 23 octobre 2015
- Extrait KBIS de la SAS Ferme éolienne des Grands Clos, au 4 juin 2020
- Pouvoir de signature de la SAS Ferme éolienne des Grands Clos pour M. BESSIERE

La Société en Nom Collectif Ferme éolienne des Grands Clos a été transformée en Société par Actions Simplifiées le 30 juin 2017. M BESSIERE, signataire des mandats des propriétaires fonciers et gérant de la SNC disposait dès lors d'un pouvoir de signature au nom de la SAS. Celui-ci est présenté en page 12.

*Extrait Kbis*

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
à jour au 23 octobre 2015

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

---

*Immatriculation au RCS, numéro* 807 395 512 R.C.S. Toulouse  
*Date d'immatriculation* 27/10/2014  
*Dénomination ou raison sociale* **FERME EOLIENNE DES GRANDS CLOS**  
*Forme juridique* Société en nom collectif  
*Capital social* 100,00 Euros  
*Adresse du siège* 2 Rue du Libre Echange 31506 Toulouse Cedex 5  
*Activités principales* Exploiter une centrale éolienne de production d'électricité.  
*Durée de la personne morale* Jusqu'au 27/10/2113  
*Date de clôture de l'exercice social* 31 décembre  
*Date de clôture du 1er exercice social* 31/12/2015

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES**

---

**Gérant**

*Nom, prénoms* BESSIERE Patrick  
*Date et lieu de naissance* Le 09/06/1967 à Gummersbach (Allemagne)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 65 Chemin de Vieilleguerre 31490 Brax

---

**Gérant**

*Nom, prénoms* HÖLLINGER Andreas  
*Date et lieu de naissance* Le 02/12/1966 à Blickeastel (Allemagne)  
*Nationalité* Allemande  
*Domicile personnel* Talstrasse 16. 65812 Bad Soden Am Taunus (Allemagne)

---

**Gérant**

*Nom, prénoms* ZINK Dörte  
*Nom d'usage* NÖLTING  
*Date et lieu de naissance* Le 22/09/1975 à Oldenburg (Allemagne)  
*Nationalité* Allemande  
*Domicile personnel* Andreasstrasse 13. 65929 Frankfurt Am Main (Allemagne)

---

**Associé en nom**

*Dénomination* ABO WIND  
*Forme juridique* Société à responsabilité limitée  
*Adresse* 2 Rue du Libre Echange 31500 Toulouse  
*Immatriculation au RCS, numéro* 441 291 432 RCS Toulouse

---

**Associé en nom**

*Dénomination* ABO WIND AG  
*Adresse* Unter Den Eichen, 7. 65195 Wiesbaden (65195) (Allemagne)

**IMMATRICULATION HORS RESSORT**

---

*R.C.S. Périgueux* Etablissement principal

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



N° de gestion 2014B03652

*Extrait Kbis*

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**  
à jour au 4 juin 2020

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

---

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	807 395 512 R.C.S. Toulouse
<i>Date d'immatriculation</i>	27/10/2014
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>FERME EOLIENNE DES GRANDS CLOS</b>
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	100,00 Euros
<i>- Mention n° F18/037010 du 30/11/2018</i>	Décision de non-dissolution de la société malgré des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social du fait des pertes constatées par décision en date du 16/10/2018.
<i>Adresse du siège</i>	2 Rue du Libre Echange 31506 Toulouse Cedex 5
<i>Activités principales</i>	Exploiter une centrale éolienne de production d'électricité.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 27/10/2113
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**

---

**Président**

<i>Nom, prénoms</i>	SMRCKOVA Katerina
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 06/06/1988 à Ceske Budejovice (République tchèque)
<i>Nationalité</i>	Tchèque
<i>Domicile personnel</i>	Plavska 1980/11 370 01 Ceske Budejovice (République tchèque)

**Directeur général**

<i>Nom, prénoms</i>	SOUDNY Jan
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 11/06/1975 à Prague (République tchèque)
<i>Nationalité</i>	Tchèque
<i>Domicile personnel</i>	V Zelenem Udoli 1378/10 Prague (République tchèque)

**Commissaire aux comptes titulaire**

<i>Dénomination</i>	ERNST & YOUNG AUDIT
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	1-2 Place Des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	344 366 315 RCS Nanterre

**IMMATRICULATION HORS RESSORT**

---

<i>R.C.S. Périgieux</i>	Etablissement principal
-------------------------	-------------------------

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

**POWER OF ATTORNEY**

We, the undersigned, SMRCKOVA Katerina, acting in my capacity as president (*président*) of Ferme éolienne des Grands Clos and SOUDNY Jan, acting in my capacity as head director (*directeur general*) of Ferme éolienne des Grands Clos, a *société par actions simplifiée*, organized under the laws of France, whose registered office is located at 2, rue du Libre Echange - CS 95893 - 3 J506 Toulouse Cedex 5, France, and which is registered with RCS Toulouse under the number 807 395 512 (hereafter, the "Company"),

having knowledge that the Company choose to apply to site clearance permit,

hereby grants full powers to ABO Wind, a *société à responsabilité limitée*, organized under the laws of France, whose registered office is located at 2, rue du Libre Echange - CS 95893 - 31506 Toulouse Cedex 5, France, and which is registered with RCS Toulouse under the number 441 291 432 (the "Agent"), for the purpose of, in the name and on behalf of the Principal acting in its capacity as president of the Company:

- (A) signing the *Demande d'autorisation de Défrichement* and any document related thereto, if any;

Without prejudice to the power of attorney granted hereby, the Principal undertakes to ratify, if necessary, any act whatsoever concluded by the Agent under this power of attorney on behalf of the Principal.

In Prague, 18<sup>th</sup> January 2019, issued in two (2) originals.

**POUVOIR**

Nous, soussignés, SMRCKOVA Katerina, agissant en ma qualité de président de la Ferme éolienne des Grands Clos et SOUDNY Jan, agissant en ma qualité de directeur général de la Ferme éolienne Grands Clos, *société par actions simplifiée*, soumise à la loi française, dont le siège social est situé au 2, rue du Libre Echange - CS 95893 - 31506 Toulouse Cedex 5, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 807 395 512 (ci-après désignée, la "Société"),

ayant connaissance du fait que la Société prévoit de déposer une demande de défrichement,

accorde, par les présentes, les pleins pouvoirs à la société ABO Wind, *société à responsabilité limitée*, soumise à la loi française, dont le siège social est situé au 2, rue du Libre Echange - CS 95893 - 31506 Toulouse Cedex 5, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 441 291 432 (the "Mandataire"), à l'effet de, au nom et pour le compte du Mandant agissant en sa qualité de président de la Société :

- (A) signer la *Demande d'autorisation de Défrichement* et tout document éventuel y afférant ;

Sans préjudice du pouvoir accordé par les présentes, le Mandant s'engage à ratifier, si nécessaire, n'importe quel acte conclu par le Mandataire sous le présent pouvoir pour le compte du Mandant.

Fait à Prague, le 18 janvier 2019, en deux (2) exemplaires originaux.

*VALID FOR POWER OF ATTORNEY*  
*mité*

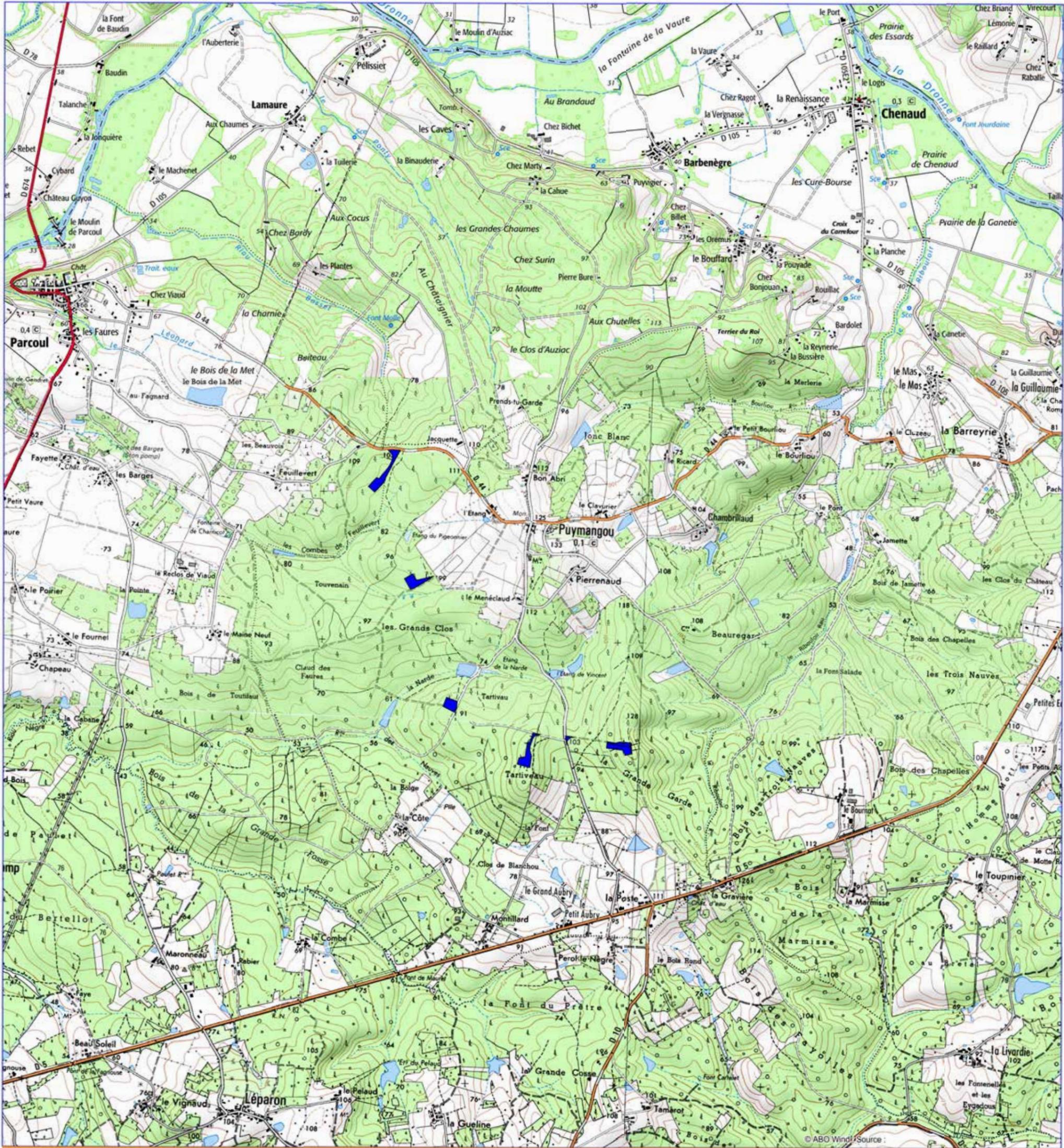
<b>Ferme éolienne des Grands Clos</b> <i>Represented by</i>	<b>ABO Wind SARL</b> <i>Represented by</i>
<i>Kateřina Smrčková</i> <i>Jan Soudny</i>	<i>Patrick BESSIERE</i>
Please handwrite "Valid for power of attorney" before your signature	Please handwrite "Valid for power of attorney" before your signature
<i>valid for power of attorney</i>	<i>valid for power of attorney</i>

*LU ET APPROUVÉ*  
*mité*

<b>Ferme éolienne des Grands Clos</b> <i>Représentée par</i>	<b>ABO Wind SARL</b> <i>Représentée par</i>
<i>Kateřina Smrčková</i> <i>Jan Soudny</i>	<i>Patrick BESSIERE</i>
Précédez votre signature de la mention "Lu et approuvé"	Précédez votre signature de la mention "Lu et approuvé"
<i>LU ET APPROUVÉ</i>	<i>Lu et approuvé</i>

# **PLAN DE SITUATION**

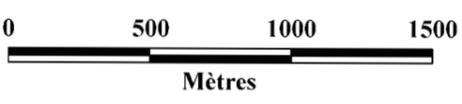
## **(1/25000)**



**Autorisation de défrichement / Plan de situation**

 Zones de défrichement

SNC Ferme éolienne des Grands Clos  
 2, rue du Libre-Echange  
 CS 95 893  
 31506 Toulouse Cedex 5



Echelle: 1:25 000



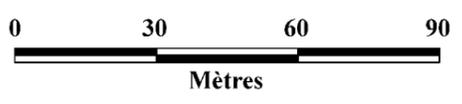
# FEUILLES DU PLAN CADASTRAL



**Autorisation de défrichement / Plan cadastral  
Zone 1**

-  Délimitation parcellaire
-  Surface de déboisement

SNC Ferme éolienne des Grands Clos  
2, rue du Libre-Echange  
CS 95 893  
31506 Toulouse Cedex 5



**Echelle: 1:1 500**

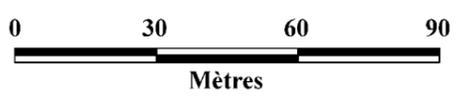




**Autorisation de défrichement / Plan cadastral  
Zone 2**

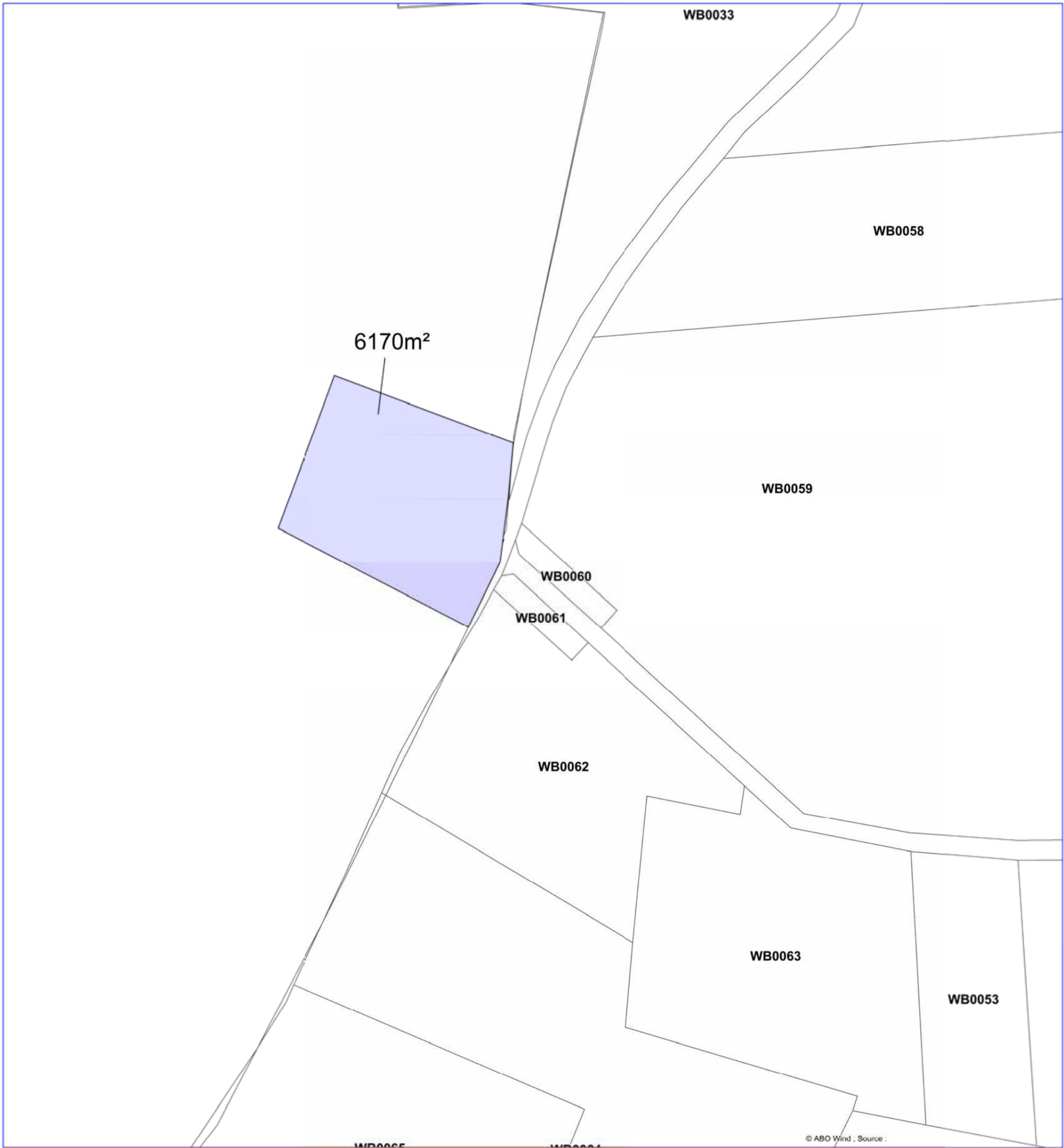
-  Délimitation parcellaire
-  Surface de déboisement

SNC Ferme éolienne des Grands Clos  
2, rue du Libre-Echange  
CS 95 893  
31506 Toulouse Cedex 5



**Echelle: 1:1 500**

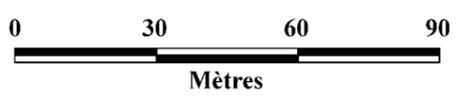




**Autorisation de défrichement / Plan cadastral  
Zone 3**

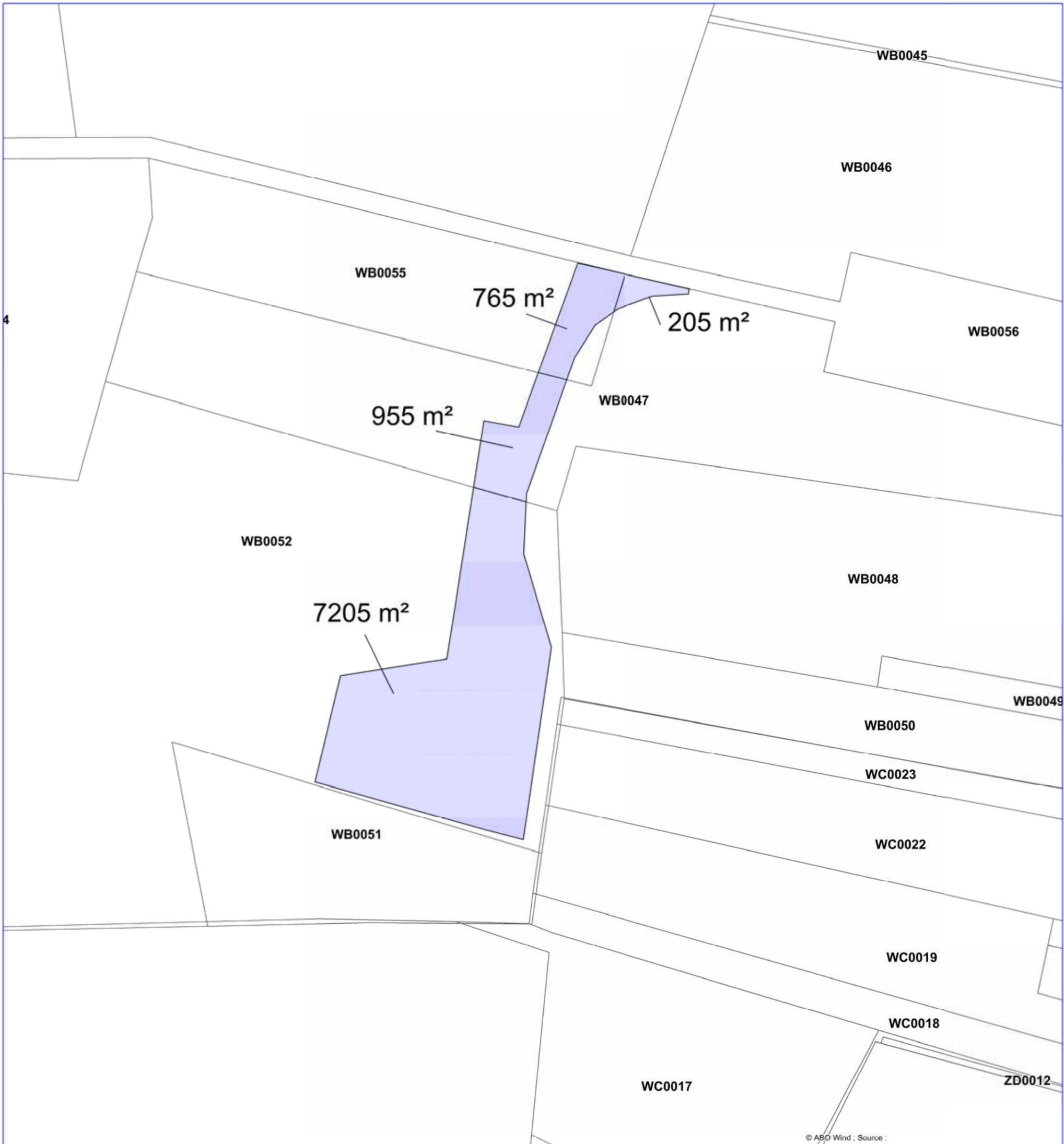
-  Délimitation parcellaire
-  Surface de déboisement

SNC Ferme éolienne des Grands Clos  
2, rue du Libre-Echange  
CS 95 893  
31506 Toulouse Cedex 5



**Echelle: 1:1 500**



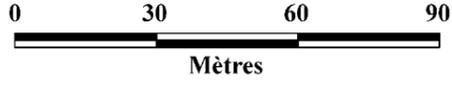


© ABO Wind ; Source :

**Autorisation de défrichage / Plan cadastral**  
**Zone 4**

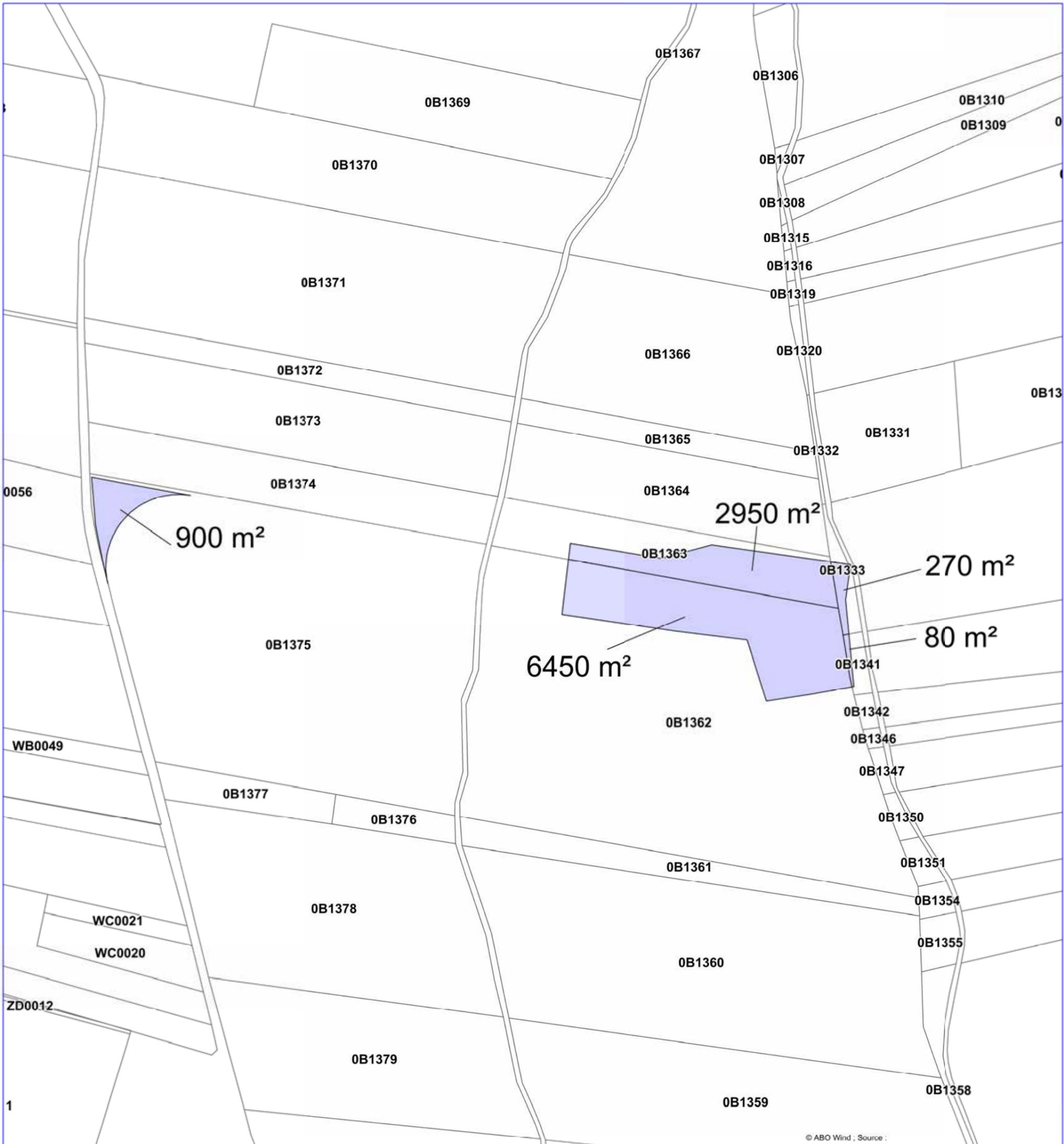
-  Délimitation parcellaire
-  Surface de déboisement

SNC Ferme éolienne des Grands Clos  
 2, rue du Libre-Echange  
 CS 95 893  
 31506 Toulouse Cedex 5



Echelle: 1:1 500



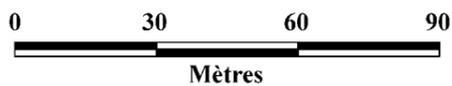


© ABO Wind ; Source :

**Autorisation de défrichement / Plan cadastral  
Zone 5**

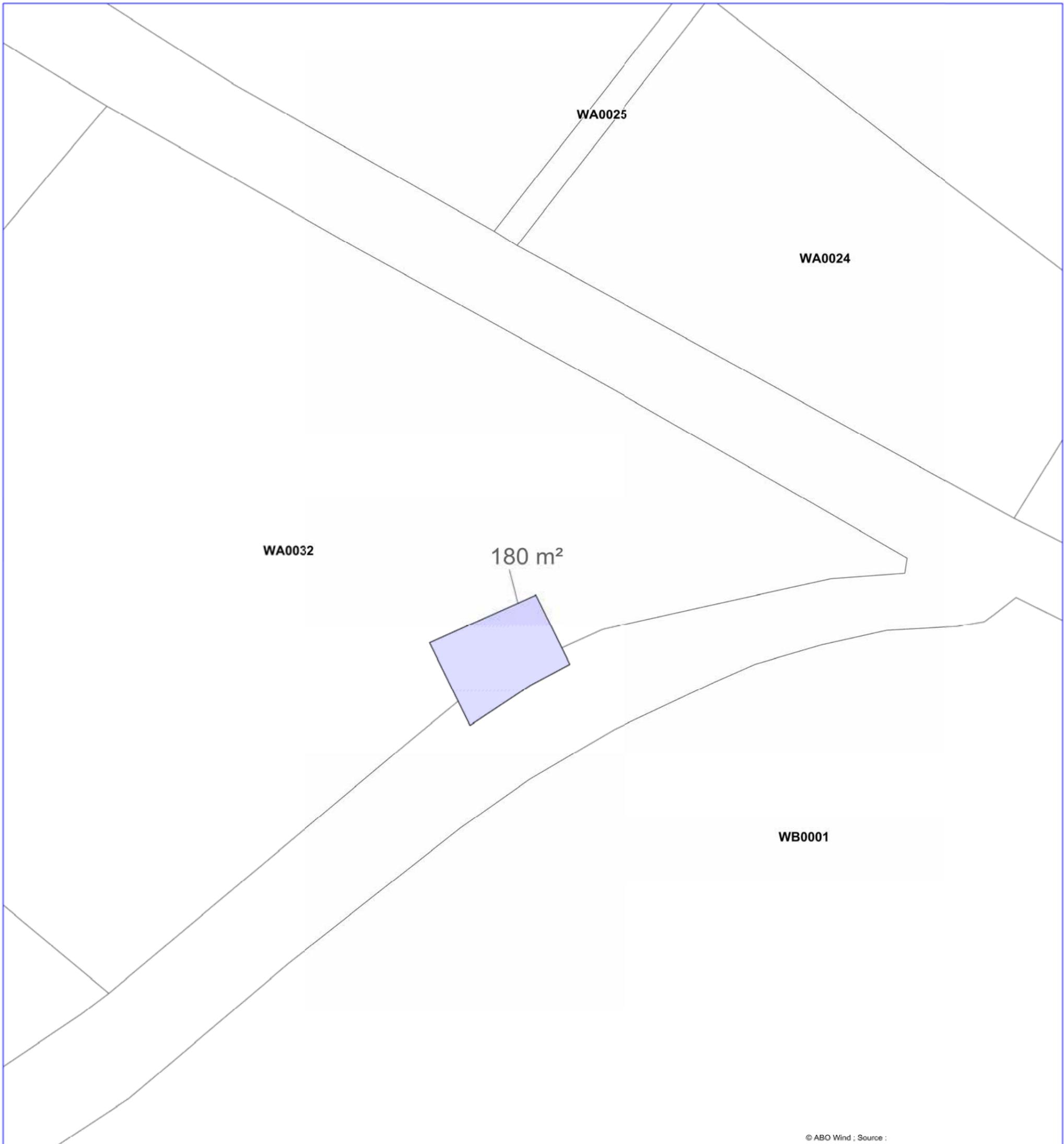
-  Délimitation parcellaire
-  Surface de déboisement

SNC Ferme éolienne des Grands Clos  
2, rue du Libre-Echange  
CS 95 893  
31506 Toulouse Cedex 5



Echelle: 1:1 500





**Autorisation de défrichement / Plan cadastral  
Zone 6**

-  Délimitation parcellaire
-  Surface de déboisement

SNC Ferme éolienne des Grands Clos  
2, rue du Libre-Echange  
CS 95 893  
31506 Toulouse Cedex 5



**Echelle: 1:500**



# **DENOMINATION DES TERRAINS A DEFRICHER**

<b>Commune</b>	<b>Référence cadastrale</b>	<b>Lieu-dit</b>	<b>Surface parcelle (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Surface défrichée (m<sup>2</sup>)</b>
Puymangou	0A0384	AU PRE DE NARDE	437 950	6170
Parcouf	WB0001	LES COMBES	88 580	11844
Puymangou	0B1362	A LA GRANDE GARDE	38800	6450
Puymangou	0B1375	A LA GRANDE GARDE	33810	900
Puymangou	B1333	AU FAUGEREAU	650	270
Puymangou	WA0028	AU TOUVENAIN	20 486	1350
Puymangou	WB0052	A TARTIVEAU	77 914	7205
Parcouf	WA0032	FEUILLEVERT	9230	180
Puymangou	0B1363	A LA GRANDE GARDE	5 790	2950
Puymangou	B1341	A LA GRANDE GARDE	405	80
Puymangou	WA0019	AU TOUVENAIN	157 908	6600
Puymangou	WB0055	A TARTIVEAU	9030	765
Puymangou	WB0047	A TARTIVEAU	20 781	1160

**AUTRES PERSONNES QUE LE  
DEMANDEUR CONCERNEES PAR LA  
DEMANDE DE DEFRICHEMENT**

Commune	Référence cadastrale	Nom propriétaire	Qualité	Adresse
Puymangou	0A0384	GF Alliflor	Propriétaire	Le Bourg 24410 Saint-Vincent-Jalmoutiers
Parcouf	WB0001	Mr et Mme Jean-Jacques GENDREAU	Co-indivisaire	Le RECLAUD 24410 Parcouf
Puymangou	0B1362	Mme Céline BROUSSE	Propriétaire	15 lot Le Grand Vignoble 42330 Saint Galmier
Puymangou	0B1375	Mme Céline BROUSSE	Propriétaire	15 lot Le Grand Vignoble 42330 Saint Galmier
Puymangou	B1333	Mme Nelly LEFIEVRE	Co-indivisaire	186 Rue du port 24520 Cours de Pile
Puymangou	B1333	Mr Pascal BONNARME	Co-indivisaire	11 rue des cols verts 33600 Pessac
Puymangou	WA0028	Mr et Mme ROUX	Co-indivisaire	4 Impasse Luckner 33000 Bordeaux
Puymangou	WB0052	Mr Laurent DUPUIS	Propriétaire	43 route de St Sulpice 24600 Riberac
Parcouf	WA0032	Mr Pierre ARNAUDET	Propriétaire	12 rue de la Plaine 16460 Aunac
Puymangou	0B1363	Mr Régis PETIT	Propriétaire	Prairie de Chenaud 24410 Chenaud
Puymangou	B1341	Mr Régis PETIT	Propriétaire	Prairie de Chenaud 24410 Chenaud
Puymangou	WA0019	Mr Thierry BOURRUT-LACOUTURE	Propriétaire	14 rue de l'Eglise 24410 Saint Aulaye
Puymangou	WB0055	Mr Thierry BOURRUT-LACOUTURE	Propriétaire	14 rue de l'Eglise 24410 Saint Aulaye
Puymangou	WB0047	Mr Jean BOURRUT-LACOUTURE	Usufruitier	La petite Grange 16390 Bonnes
Puymangou	WB0047	Mme Arlette PEYNAUD	Usufruitier	La petite Grange 16390 Bonnes
Puymangou	WB0047	Mr Thierry BOURRUT-LACOUTURE	Nu-propriétaire	14 rue de l'Eglise 24410 Saint Aulaye

# **ATTESTATIONS DE PROPRIETE ET ACCORDS EXPRES DES PROPRIETAIRES**

**1- Commune de Parcoul-Chenaud**

- Parcelle **WA 32**, lieu-dit Feuillevert, surface 9230 m<sup>2</sup> :

# Extrait de la matrice cadastrale

ANNEE MAJ : 2019

Commune : Parcoul-Chenaud

Compte

A00015

## PROPRIETAIRES

N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
MBQQQR	M ARNAUDET PIERRE LUCIEN né(e) le 15/11/1949 à 33 LIBOURNE	12 RUE DE LA PLAINE / 16460 AUNAC SUR CHARENTE	PROPRIETAIRE	

## PROPRIETES BATIES

Désignation des propriétés				Identification du local				Evaluation du local					
Parcelle	Date Mut.	Code Rivoli	Adresse	Invariant	Nature de local Evaluation	N° local	Aff. Pev	Cat local	Revenu cadastral	COL	NAT	%	TX OM
ZE0043	1987	0010	28 RTE D AQUITAINE	3160103617	MAISON EVALUATION PAR COMPARAISON	000	HABITATION	6	785				P
<b>Revenu Imposable : 785 EUR</b>													

## PROPRIETES NON BATIES

Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain											
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT	FRACTION RC EXO	% EXO
WA0031	2005	B042	FEUILLEVERT				BOIS	TAILLIS SIMPLES	04	8051 m²	2.64	C	TA	0.53	20
WA0032	2005	B042	FEUILLEVERT				BOIS	TAILLIS SIMPLES	04	9230 m²	3.02	C	TA	0.6	20
												GC	TA	0.6	20
												TS	TA		100

**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives  
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Monsieur PIERRE ARNAUDET

Né le : 15 Novembre 1949

A: Libourne

De nationalité : Française

Adresse : 12 rue de la Plaine 16460 AUNAC

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Parcoul-Chenaud	WA	31	FEUILLEVERT	80 a 51 ca
Parcoul-Chenaud	Wa	32	FEUILLEVERT	92 a 30 ca

ci-après dénommé(s) l' « **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos  
 Capital social : Cent euros (100 €)  
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France  
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse  
 SIREN n° 807 395 512  
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l' « **Autorisée** »,  
 Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

**L'Autorisant**

Monsieur PIERRE ARNAUDET

Signature, précédée de la mention manuscrite  
*bon pour pouvoir :*

Fait à : AUNAC  
 En trois exemplaires originaux  
 Date : 07/02/2019

*Bon pour pouvoir*  
*P. Arnaudet*

**L'Autorisée**

Ferme éolienne des Grands Clos  
 Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :

Fait à : Toulouse  
 En trois exemplaires originaux  
 Date : 11/02/2019

*[Signature]*

- Parcelle **WB 1**, lieu-dit Les Combes, surface 8 85 80 m<sup>2</sup>

# Extrait de la matrice cadastrale

ANNEE MAJ : 2019

Commune : Parcoul-Chenaud

Compte

C00077

## PROPRIETAIRES

N° personne	Identité	Adresse	Statut	Groupe de personne morale
MBQ28W	M GENDREAU JEAN-JACQUES né(e) le 06/02/1959 à 17 SAINT-AIGULIN	LE RECLAUD / 24410 PARCOUL-CHENAUD	PROPRIETAIRE / INDIVISION SIMPLE	
MBR3BF	MME GENDREAU BEATRICE né(e) le 08/03/1961 à 57 METZ	APP 26 BAT B / 4 RUE CONCORDE / 33700 MERIGNAC	PROPRIETAIRE / INDIVISION SIMPLE	

## PROPRIETES BATIES

Aucun local n'est référencé pour ce compte propriétaire

## PROPRIETES NON BATIES

Désignation des propriétés				Evaluation du Terrain												
Parcelle	AN	CODE RIVOLI	ADRESSE	Série tarif	Parcelle primitive	Subdi Fisc.	Nature de culture	Sous groupe de culture	Classe	Contenance m²	Revenu cadastral	COLL	NAT	FRACTION	%	
WB0001	2005	B035	DANS LES COMBES				BOIS	FUTAIES RESINEUSES	01	88580 m²	117.31	C	PR	117.31	100	
							BOIS	TAILLIS SIMPLES	06	2033 m²	0.27	C	PR	0.27	100	
												GC	PR	0.27	100	
												C	TA	0.05	20	
												GC	TA	0.05	20	
												C	TA	0.05	20	
												GC	TA	0.05	20	
												TS	TA	0.05	100	

**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives  
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Monsieur JEAN-JACQUES GENDREAU

Né le : 06/02/1959

A : SAINT-AUGULIN (27)

De nationalité : FRANÇAISE

Adresse : Le Reclaud 24410 Parcoul-Chenaud

Madame BEATRICE GENDREAU

Née le : 08/03/1961

A : NETR (57)

De nationalité : FRANÇAISE

Adresse : Le Reclaud 24410 Parcoul-Chenaud

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Parcoul-Chenaud	WB	1	Dans les Combes	8 ha 85 a 80 ca

ci-après dénommé(s) l'« **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos  
 Capital social : Cent euros (100 €)  
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France  
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse  
 SIREN n° : 807 395 512  
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l'« **Autorisée** »,  
 Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

L'Autorisant

Monsieur Jean-Jacques GENDREAU

Signature, précédée de la mention manuscrite  
*bon pour pouvoir :*

Madame Béatrice GENDREAU

Fait à :  
 En trois exemplaires originaux  
 Date :

L'Autorisée

Ferme éolienne des Grands Clos  
 Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature

Fait à : Toulouse  
 En trois exemplaires originaux  
 Date : 06/02/19

## 2- Commune de Saint-Aulaye-Puymangou

- Parcelle **WA 28**, lieu-dit Au Touvenain, surface 2 04 86 m<sup>2</sup> :

ANNEE DE MAJ	2019	DEP DIR	240	COM	176 SAINT AULAYE-PUYMANGOU	TRES	030	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	R00217	
Propriétaire/Indivision		4 IMP LUCKNER		33000 BORDEAUX				MBSLDR		ROUXANTOINE	
Propriétaire/Indivision		4 IMP LUCKNER		33000 BORDEAUX				MBSLDS		ROUX/DOMINIQUE	
								N4(e) le 23/05/1962		à 24 RIBBRAC	
								N4(e) le 01/12/1961		à 24 PERIGUEUX	

PROPRIÉTÉS BATIES											
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS				IDENTIFICATION DU LOCAL				EVALUATION DU LOCAL			
AN	SEC	N° PLAN/PART/VOIRIE	N° C	N°	BAT	ENT	NIV	N°	N°INVAR	S	M
										TAR	EV
										AF	NAT
										LOC	CAT
											RC COM
											IMPOSABLE
											COLL
											NAT
											EXO
											AN
											RET
											DEB
											AN
											FRACTION
											RC
											EXO
											%
											TX
											COEF
											OM
											RC
											TEOM

PROPRIÉTÉS NON BATIES											
EVALUATION											
AN	SECTION	N° PLAN/VOIRIE	N°	N°	CODE	ADRESSE	DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	S	SUF
										TAR	GR
										FF/DP	CL
											NAT
											CULT
											HA A CA
											CONTEANCE
											REVENU
											CADASTRAL
											COLL
											NAT
											EXO
											AN
											RET
											FRACTION
											RC
											EXO
											%
											TC

PROPRIÉTÉS NON BATIES											
EVALUATION											
AN	SECTION	N° PLAN/VOIRIE	N°	N°	CODE	ADRESSE	DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	S	SUF
										TAR	GR
										FF/DP	CL
											NAT
											CULT
											HA A CA
											CONTEANCE
											REVENU
											CADASTRAL
											COLL
											NAT
											EXO
											AN
											RET
											FRACTION
											RC
											EXO
											%
											TC

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives  
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Monsieur Antoine ROUX

Né le : 23-05-1962

À : NIBERAC (24)

De nationalité : FRANCE

Adresse : 4 Impasse Luckner 33000 BORDEAUX

Madame Dominique ROUX

Née le : 1-12-1961

A : PERIGUEUX (24)

De nationalité : FRANCE

Adresse : 4 Impasse Luckner 33000 BORDEAUX

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	WA	28	Au Touvenain	2 ha 04 a 86 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	WB	30	Le Carrefour	4 ha 35 a 63 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	WB	28	Au Prê de Narde	1 ha 98 a 10 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	WA	24	Au Touvenain	5 ha 23 a 33 ca

ci-après dénommé(s) l'« **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos  
 Capital social : Cent euros (100 €)  
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France  
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse  
 SIREN n° : 807 395 512  
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l'« **Autorisée** »,

Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

**L'Autorisant**

Monsieur Antoine ROUX

Signature, précédée de la mention manuscrite  
bon pour pouvoir :

*Bon pour pouvoir  
Antoine Roux*

Madame Dominique ROUX

*Bon pour pouvoir  
Bordeaux*  
Fait à : Bordeaux  
En trois exemplaires originaux  
Date : 8/3/2019

*Dominique Roux*

**L'Autorisée**

Ferme éolienne des Grands Clos  
Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :

*Toulouse*  
Fait à : Toulouse  
En trois exemplaires originaux  
Date : 18/03/19.

*[Signature]*

*AR  
DR*

- Parcelle **WA 19**, lieu-dit Au Touvenain, surface 15 79 08 m<sup>2</sup> :

ANNEE DE MAJ	2019	DEP DIR	24 0	COM	176 SAINT AULAYE-PUYMANGOU	TRES	030	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	1900249									
Propriétaire 14 RUE DE L'ÉGLISE 24410 SAINT AULAYE-PUYMANGOU MBOQSV9 BOURRUT LACOUTURE/THIERRY N(°) P: 12/01/1989 à 24 SAINT-AULAYE																			
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS						EVALUATION						LIVRE FONCIER							
AN	SECTION	N° PLAN VOIRIE	N°	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP TAR	SUF	GRSS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO RET	AN FRACTION RC EXO	% EXO	TC	
96	343 B	1335		AU FAUGEREAU	B151		1343A		BR	01		1 05 60	21,79	C	PB	30	21,79	100	
98	343 B	1336		AU FAUGEREAU	B151		1343A		BR	01		1 06 80	22,03	GC	TA	0	0	20	
00	343 B	1339		A LA GRANDE GARDE	B153		1343A		BR	01		22 25	4,59	GC	TA	0	0,92	20	
96	343 B	1724		AU FAUGEREAU	B151	1371	1343A		B	99		19 02	0,18	TS	TA	4,59	100		
98	343 B	1726		AU FAUGEREAU	B151	1370	1343A		B	99		14 42	0,13	GC	TA	0,04	20		
98	343 B	1745		AU FAUGEREAU	B151	1321	1343A		BR	01		4 37 01	71,56	C	PR	30	71,56	100	
												3 47 01	71,56	GC	PR	30	71,56	100	
06	343 WA	19		AU TOUVENAIN	B168		1343A		BR	01		90 00	18,57	GC	TA	0	0	20	
												1 18 26	13,94	GC	TA	2,79	20		
14	343 WA	19		AU TOUVENAIN	B168		1343A		BR	02		15 79 08	8,61	GC	TA	0	0	20	
												41 80	8,61	GC	TA	1,72	20		
												14 21 78	167,62	TS	TA	8,61	100		
														C	TA	33,52	20		

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 4

**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives  
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Monsieur Thierry BOURRUT-LACOUTURE

Né le : 12.1.58  
 À : St Aulaye 24  
 De nationalité : Française

Adresse : 14 rue de l'Eglise 24410 Saint-Aulaye

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	WA	19	Au Touvenain	15 ha 79 a 08 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	WB	55	Au Tartiveau	90 a 30 ca

ci-après dénommé(s) l' « Autorisant »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos  
 Capital social : Cent euros (100 €)  
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France  
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse  
 SIREN n° : 807 395 512  
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l' « Autorisée »,  
 Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

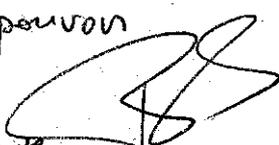
Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

**L'Autorisant**

Monsieur Thierry BOURRUT-LACOUTURE

Signature, précédée de la mention manuscrite  
*bon pour pouvoir :*

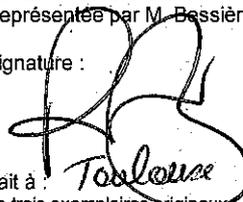
*Bon pour pouvoir*  


Fait à : *St Aulaye*  
 En trois exemplaires originaux.  
 Date : *5-2-19*

**L'Autorisée**

Ferme éolienne des Grands Clos  
 Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :



Fait à : *Toulouse*  
 En trois exemplaires originaux  
 Date : *11/02/2019*

- Parcelle **A 384**, lieu-dit Au Pré de Narde, surface 43 79 50 m<sup>2</sup> :

ANNEE DE MAJ	2019	DEP DIR	240	COM	576 SAINT AULAYE-PUYMANGOU	TRES	030	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	+00194																
Propriétaire LE BOURG 24410 ST VINCENT JALMOITIERS PBCQ2D GFO GROUPEMENT FORESTIER ALLIPLOR																										
PROPRIÉTÉS BÂTIES																										
EVALUATION DU LOCAL																										
AN/SEC	N° PLAN/PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S TAR	M AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	NAT COLL EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	RC TEOM						
											R EXO		R EXO		0 EUR		0 EUR									
REV IMPOSABLE COM											0 EUR		COM		R IMP		0 EUR		R IMP		0 EUR					

DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS											EVALUATION											LIVRE FONCIER	
PROPRIÉTÉS NON BÂTIES											PROPRIÉTÉS NON BÂTIES												
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA.A CA	REVENU CADASTRAL	COLL EXO	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	RC TEOM		
19	343 A	382		AU PRE DE NARDE	B162		1343A		BR	01		2 10 80	43,49	C	PB	28		43,49	100				
19	343 A	383		AU PRE DE NARDE	B162		1343A		BR	01		16 91 00	348,77	C	TA				0	20			
19	343 A	384		AU PRE DE NARDE	B162		1343A		BR	01		43 79 50	903,28	C	TA				0	20			
19	343 A	484		A LA BOIGE	B137		1343A		BR	01		32 00	6,6	C	PB	28		6,6	100				
13	343 WB	59		A TARTIVEAU	B166	1	343A	J	BR	01		5 26 34 2 47 93	51,14	C	TA			10,23	20				
							343A	K	BR	02		1 29 91	15,32	TS	TA			10,23	20				
							343A		BR					C	TA			51,14	100				
														C	TA			3,06	20				
														GC	TA			3,06	20				

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

## Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne

Monsieur Florian Roussillon représentant du  
Groupement Forestier Alliflor

Né le : 26/04/1986

À : Périgueux

De nationalité : Française

Adresse : Le Bourg, 24410 Saint-Vincent-Jalmoutiers

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	A	384	Au Pré de Narde	43 ha 79 a 50 ca

ci-après dénommé(s) l' « Autorisant »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos  
Capital social : Cent euros (100 €)  
Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France  
Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse  
SIREN n° : 807 395 512  
Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l' « Autorisée »,  
Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

**L'Autorisant**

Monsieur Florian Roussillon représentant du Groupement  
Forestier Alliflor

Signature, précédée de la mention manuscrite  
bon pour pouvoir :

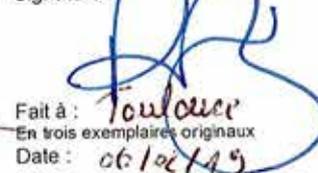
*bon pour pouvoir*  


Fait à : *St Vincent Jalmoutiers*  
En trois exemplaires originaux  
Date : *04/02/2019*

**L'Autorisée**

Ferme éolienne des Grands Clos  
Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :



Fait à : *Toulouse*  
En trois exemplaires originaux  
Date : *06/02/19*

- Parcelle WB 55, lieu-dit A Tartiveau, surface 9030 m<sup>2</sup> :

ANNEE DE MAJ	2019	DEP DIR	240	COM	176 SAINT AULAYE-PUYMANGOU	TRES	030	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	100249											
Propriétaire 14 RUE DE L EGLISE 24410 SAINT AULAYE-PUYMANGOU MBSQ59 BOURRUT LACOUTURE/THERRY N6(e) le 12/01/1959 à 24 SAINT-AULAYE																					
PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																					
EVALUATION																					
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	N°	DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	SUF	GRSS GR	CL	NAT CULT	CONTEANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO RET	AN FRACTION RC EXO	% EXO	TC	LIVRE FONCIER	
06	343 WA	23			AU TOUVENAIN		B168		1343A	L	01		1 15 50	1,1	GC	TA	33,52	20			
															TS	TA	167,62	100			
															C	TA	0,22	20			
															GC	TA	0,22	20			
															TS	TA	1,1	100			
															C	TA	6,63	20			
															GC	TA	6,63	20			
															TS	TA	33,13	100			
															C	TA	0,17	20			
															GC	TA	0,17	20			
															TS	TA	0,85	100			
															C	TA	4,43	71			
															GC	TA	1,82	70			
															C	TA	7,53	20			
															GC	TA	7,53	20			
															TS	TA	37,67	100			
															C	TA	6,16	20			
															GC	TA	6,16	20			
															TS	TA	30,78	100			
															C	TA	39,19	100			
															GC	PB	39,19	100			
															C	TA	0	20			
															GC	TA	0	20			
															C	PB	186,16	100			
															GC	PB	186,16	100			
															C	TA	0	20			
															GC	TA	0	20			
															C	PB	70,42	100			
															GC	PB	70,42	100			
															C	TA	0	20			
															GC	TA	0	20			
															C	PB	0,16	100			
															GC	PB	0,16	100			
															C	TA	0	20			
															GC	TA	0	20			

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 5

**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives  
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Monsieur Thierry BOURRUT-LACOUTURE

Né le : 12.1.58  
 À : ST Aulaye 24  
 De nationalité : Française

Adresse : 14 rue de l'Eglise 24410 Saint-Aulaye

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	WA	19	Au Touvenain	15 ha 79 a 08 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	WB	55	Au Tartiveau	90 a 30 ca

ci-après dénommé(s) l'« **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos  
 Capital social : Cent euros (100 €)  
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France  
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse  
 SIREN n° : 807 395 512  
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l'« **Autorisée** »,  
 Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

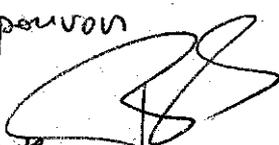
Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

**L'Autorisant**

Monsieur Thierry BOURRUT-LACOUTURE

Signature, précédée de la mention manuscrite  
*bon pour pouvoir :*

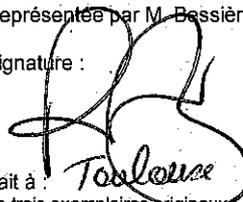
*Bon pour pouvoir*  


Fait à : *ST Aulaye*  
 En trois exemplaires originaux.  
 Date : *5-2-19*

**L'Autorisée**

Ferme éolienne des Grands Clos  
 Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :



Fait à : *Toulouse*  
 En trois exemplaires originaux  
 Date : *11/02/2019*

- Parcelle WB 47, lieu-dit A Tartiveau, surface 2 07 81 m<sup>2</sup> :

ANNEE DE MAJ	2019	DEP DIR	24.0	COM	176 SAINT AULAYE-PUYMANGOU	TRES	03/0	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	1900298											
us/fruitier/Indivision LA PETITE GRANGE 16390 BONNES 14 RUE DE L EGLISE us/fruitier/Indivision LA PETITE GRANGE 16390 BONNES MBOQSWB BOURRUT LACOUTURE/JEAN PAUL MBOQSV9 BOURRUT LACOUTURE/TIERRY MBRVRL BOURRUT LACOUTURE/ARLETTE																					
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS						EVALUATION															
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	SUF	GRSS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO RET	AN RC EXO	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	LIVRE FONCIER		
01	ZR	52		CLAUD DE MOTHE ROUGE	B040		1376A	AK	B	99	6.66	0.04	TS	TA		2.06	100		Feuillet		
01	ZR	59		CLAUD DE MOTHE ROUGE	B040		1376A		BR	02	43.15	5.7	TS	TA		0.01	20				
01	ZR	93		CLAUD DE MOTHE ROUGE	B040		1376A		BR	02	50.23	6.64	GC	TA		0.01	20				
01	ZR	96		MOTHE ROUGE	B096	0011	1376A		BM	04	2.08.60	17.02	GC	TA		0.04	100				
06	343 WB	47		A TARTIVEAU	B166						2.07.81	19.51	TS	TA		17.02	100				
06	343 WB	65		A TARTIVEAU	B166		1343A	J	BR	01	94.60	13.35	GC	TA		3.9	20				
HA A CA CONT 40 42 64											R EXO TAXE AD R IMP										
1210 EUR											1210 EUR										
600 EUR											600 EUR										
610 EUR											610 EUR										
0 EUR											0 EUR										
MAJ TC											MAJ TC										
0 EUR											0 EUR										

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 3

**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives  
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Monsieur **Thierry BOURRUT-LACOUTURE**

Né le : 12/01/1959

À : Saint-Aulaye (24)

De nationalité : Française

Adresse : 14 rue de l'Eglise 24410 Saint-Aulaye

Monsieur **Jean BOURRUT-LACOUTURE**

Né le : 16/01/1932

À : Gurat (16)

De nationalité : Française

Adresse : La Petite Grange 16390 Bonnes

Madame **Arlette PEYNAUD** :

Née le : 13/03/1933

A : Parcoul 24

De nationalité : Française

Adresse : La Petite Grange 16390 Bonnes

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	WB	47	Au Tartiveau	2 ha 07 a 81 ca

ci-après dénommé(s) l'« **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos  
 Capital social : Cent euros (100 €)  
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France  
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse  
 SIREN n° 807 395 512  
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l'« **Autorisée** »,  
 Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

**L'Autorisant**

**Monsieur Thierry BOURRUT-LACOUTURE**

Signature, précédée de la mention manuscrite  
*bon pour pouvoir :*

*Bon pour pouvoir*  


**Monsieur Jean BOURRUT-LACOUTURE**

*Bon pour pouvoir*



**Madame Arlene PEYNAUD :**

*Bon pour pouvoir*  
*A Bourrut*

Fait à : *Bonnes*

En trois exemplaires originaux

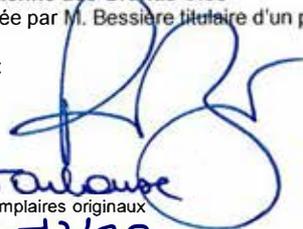
Date : *21.2.19*

**L'Autorisée**

**Ferme éolienne des Grands Clos**

Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :



Fait à : *Toulouse*

En trois exemplaires originaux

Date : *21/2/19*

- Parcelle WB 52, lieu-dit A Tartiveau, surface 7 79 14 m<sup>2</sup> :

ANNEE DE MAJ	2019	DEP DIR	24 0	COM	176 SAINT AULAYE-PUYMANGOU	TRES	030	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	D00377															
Propriétaire 3 RUE DE CHATEAULIN 44000 NANTES MBOZCJ DUPUISGUY																									
N°(G) le 10001/1938 à 33 CAUDERAN																									
PROPRIÉTÉS BÂTIES																									
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS IDENTIFICATION DU LOCAL EVALUATION DU LOCAL																									
AN SEC	N° PLAN	C	N° PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S TAR	M	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL EXO	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF	RC TEOM
06	343 WB	51			A TARTIVEAU	B166			1343A		BR	02				71,28	8,41	C TA			1,68	20			
06	343 WB	52			A TARTIVEAU	B166			1343A		BR	02				7 79 14	91,85	C TA			8,41	100			
06	343 WC	17			A LA FOND	B152			1		F	03				1 11 36	0,16	C TA			0,03	20			
06	343 WC	17			A LA FOND	B152			1		F	04				28 36	2,01	C TA			0,16	100			
06	343 WC	17			A LA FOND	B152			1		L	02				81 80	9,64	C TA			2,01	100			
97	343 ZD	12			A LA FOND	B152			1343A		BR	02				2 00	0,25	C PR	48		9,64	100			
																		C PR	48		0,25	100			
																		C TA			0	20			
																		GC TA			0	20			
																		GC TA			0	20			
REV IMPOSABLE COM 0 EUR COM R IMP R EXO 0 EUR DEP R IMP R EXO 0 EUR																									

PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																					
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS EVALUATION																					
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	S	SUF	GRSS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL EXO	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	LIVRE FONCIER
06	343 WB	51		A TARTIVEAU	B166				BR	02		71,28	8,41	C TA				1,68	20		Feuillet
06	343 WB	52		A TARTIVEAU	B166				BR	02		7 79 14	91,85	C TA				8,41	100		
06	343 WC	17		A LA FOND	B152				F	03		1 11 36	0,16	C TA				0,03	20		
06	343 WC	17		A LA FOND	B152				F	04		28 36	2,01	C TA				0,16	100		
06	343 WC	17		A LA FOND	B152				L	02		81 80	9,64	C TA				2,01	100		
97	343 ZD	12		A LA FOND	B152				BR	02		2 00	0,25	C PR	48			9,64	100		
																		0,25	100		
																		0	20		
																		0	20		

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

**ANNEXE 2 : Autorisation aux fins de dépôt des autorisations administratives nécessaires à la réalisation d'un parc éolien**

Monsieur DUPUIS Guy, Laurent  
Né(e) le : 10/01/1938  
à : Cauderan (33)  
de nationalité : Française  
Adresse : 3 rue de chateaulin 44000 Nantes

qui est(ont) propriétaire(s) des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	343 WB	52	A Tartiveau	7 ha 79 a 14 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	343 WB	51	A Tartiveau	0 ha 71 a 28 ca

ci-après dénommé(s) l' « **Autorisant** »,

Confère(nt) une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos  
type de groupement : Société par Actions Simplifiées  
capital social : Cent euros (100€)  
siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France  
lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse  
SIREN n° : 807 395 512  
représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY,  
ci-après dénommé l' « **Autorisée** »,  
Qui l'accepte,

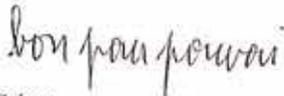
Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien, tel qu'exposé dans l'acte dont la présente autorisation est une annexe, sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est convenue pour une durée de six (6) ans prorogeable deux (2) fois trois (3) ans au maximum, qui est similaire à celle de la promesse dont il est une annexe.

**L'Autorisant**

M Dupuis Guy, Laurent

Signature, précédée de la mention manuscrite  
*bon pour pouvoir*



Fait à : Ribérac

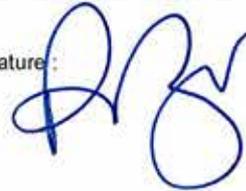
Date : 15/06/2020



**L'Autorisée**

SAS Ferme éolienne des Grands Clos

Signature :



Fait à : Toulouse

Date : 21/9/2020

- Parcelle **B 1375**, lieu-dit A La Grande Garde, surface 3 38 10 m<sup>2</sup>
- Parcelle **B 1362**, lieu-dit A La Grande Garde, surface 3 88 00 m<sup>2</sup>

RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ

ANNÉE DE MAJ 2018		DEP DIR 24 0	COM 376 SAINT AULAÏVE-FUYMANGOU	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ		NUMERO COMMUNAL 000227											
Propriétaire		MBSNDT BROUSSECELINE		N°(e) 1207/1967		4 24 RIBERAC											
6 CHE DES COTES BLANCHES		63730 CORENT		TRES 000													
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS				EVALUATION				LIVRE FONCIER									
AN	SECTION	N° PLAN VOIRIE	N° ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIMP	SUF	GRSS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL EXO RET	NAT AN EXO RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuille
18	343 B	1339	AU FAUCEREAU	B153	1343A		BR 01			69 60	14,05	GC TA	C TA	3,21	20		
18	343 B	1351	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		L 01			4 20	6,04	GC TA	A TA	14,05	100		
18	343 B	1352	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		L 01			1 07 05	6,99	GC TA	C TA	0,01	20		
18	343 B	1353	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 02			74 10	8,56	TC PB	C TA	0,2	20		
18	343 B	1354	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 01			3 90	0,79	TC PB	C TA	8,56	100		
18	343 B	1355	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 01			7 05	1,42	TC PB	C TA	0,79	100		
18	343 B	1356	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 01			99 55	20,1	TC PB	C TA	1,42	100		
18	343 B	1357	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 02			5 31 20	61,27	A TA	A TA	20,1	100		
18	343 B	1358	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 02			8 80	1,01	TC PR	C TA	61,27	100		
71	343 B	1362	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 01			3 88 00	52,21	A TA	A TA	52,21	100		
18	343 B	1364	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 02			82 65	9,46	GC TA	C TA	10,44	20		
18	343 B	1365	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 02			25 40	2,96	TC PR	C TA	9,46	100		
18	343 B	1372	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 02			39 95	4,62	TC PR	C TA	2,96	100		
18	343 B	1373	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 02			1 13 23	13,07	TC PR	C TA	4,62	100		
71	343 B	1375	A LA GRANDE GARDE	B153	1343A		BR 01			3 38 10	45,49	A TA	A TA	45,49	100		

Sources : Direction Générale des Finances Publiques page : 3

Pom.  
SIP Ribérac.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE PÉRIQUEUX  
VERONIQUE LADEUIL  
Comptable des Finances Publiques

CENTRE DES IMPÔTS FONCIER  
13 RUE DU 26ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE

file:///C:/Users/jlaurs.../temp/vuokp1.html

**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives  
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Madame Céline BROUSSE

Née le : 12 juillet 1967

A : Ribérac (24)

De nationalité : Française

Adresse : 17 Lotissement Le Grand Vignoble  
42330 Saint Galmier

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puyangou	OB	1375	A La Grande Garde	3 ha 38 a 10 ca
Saint-Aulaye-Puyangou	OB	1362	A La Grande Garde	3 ha 88 a 00 ca

ci-après dénommé(s) l' « **Autorisant** »,.

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos  
 Capital social : Cent euros (100 €)  
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France  
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse  
 SIREN n° 807 395 512  
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l' « **Autorisée** »,  
 Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

**L'Autorisant**

Madame Céline BROUSSE

Signature, précédée de la mention manuscrite  
bon pour pouvoir :

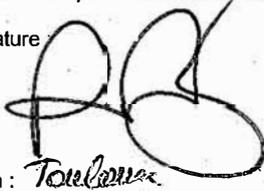
*« bon pour pouvoir »*

Fait à : *Saint Galmier*  
 En trois exemplaires originaux  
 Date : 3/02/2019

**L'Autorisée**

Ferme éolienne des Grands Clos

Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature 

Fait à : *Toulouse*  
 En trois exemplaires originaux  
 Date : 11/02/2019

- Parcelle **B 1363**, lieu-dit A La Grande Garde, surface 57 90 m<sup>2</sup>
- Parcelle **B 1341**, lieu-dit A La Grande Garde, surface 405 m<sup>2</sup>

ANNEE DE MAJ	2019	DEP DIR	240	COM	176 SAINT AULAYE-PUYMANGOU	TRES	030	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	000158												
Propriétaire PRABRIE DE CHENAUD    24410 PARCOUL-CHENAUD    MDS12Q    PETIT/REGIS																						
N4(e) le 12/09/1975 à 33 LIBOURNE																						
PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																						
EVALUATION																						
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	PPDP	TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTE NANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXORET	AN EXORET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	LIVRE FONCIER	
																						Feuille
99	343 B	1277		AU FAUGEREAU	B151		1343A			BR	01		4 85	1,01	GC	TA	30		0	20		
																			1,01	100		
																			1,01	100		
99	343 B	1279		AU FAUGEREAU	B151		1343A			BR	02		1 75	0,2	GC	TA	0	20	0,04	20		
																			0,04	20		
																			0,2	100		
99	343 B	1288		AU FAUGEREAU	B151		1343A			BR	02		2 95	0,36	GC	TA	0	20	0,07	20		
																			0,07	20		
																			0,36	100		
99	343 B	1289		AU FAUGEREAU	B151		1343A			BR	01		1 26 05	25,99	GC	PR	30	30	25,99	100		
																			25,99	100		
																			25,99	100		
99	343 B	1340		A LA GRANDE GARDE	B153		1343A			BR	02		88 90	10,49	GC	TA	0	20	2,1	20		
																			2,1	20		
																			10,49	100		
99	343 B	1341		A LA GRANDE GARDE	B153		1343A			BR	02		4 05	0,47	GC	TA	0	20	0,09	20		
																			0,09	20		
																			0,09	20		
99	343 B	1363		A LA GRANDE GARDE	B153		1343A			L	01		57 90	0,54	GC	TA	0	20	0,11	20		
																			0,11	20		
																			0,11	20		
99	343 B	1374		A LA GRANDE GARDE	B153		1343A			L	01		72 29	0,67	GC	TA	0	20	0,13	20		
																			0,13	20		
																			0,13	20		
99	343 B	1726		AU FAUGEREAU	B151	1282	1343A			BR	01		16 54	3,4	GC	PR	30	30	3,4	100		
																			3,4	100		
																			3,4	100		
99	343 B	1732		AU FAUGEREAU	B151	1290	1343A			BR	01		46 06	9,51	GC	TA	0	20	9,51	100		
																			9,51	100		
																			9,51	100		

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 4

## Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne

Monsieur Régis PETIT

Née le : 12/09/1975  
 À : LIBOURNE (33)

De nationalité : Française

Adresse : Prairie de Chenaud  
 24410 Parcoul- Chenaud

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	OB	1374	A La Grande Garde	72 a 29 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	OB	1363	A La Grande Garde	57 a 90 ca
Saint-Aulaye-Puymangou	OB	1341	A La Grande Garde	4 a 05 ca

ci-après dénommé(s) l'« **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos  
 Capital social : Cent euros (100 €)  
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France  
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse  
 SIREN n° : 807 395 512  
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l'« **Autorisée** »,  
 Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

**L'Autorisant**

Monsieur Régis Petit

Signature, précédée de la mention manuscrite  
 bon pour pouvoir :

Bon pour pouvoir

Fait à : Chenaud  
 En trois exemplaires originaux  
 Date : 4/12/2019

**L'Autorisée**

Ferme éolienne des Grands Clos  
 Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :

Fait à : Toulouse  
 En trois exemplaires originaux  
 Date : 06/02/13

- Parcelle **B 1333**, lieu-dit Au Faugereau, surface 650 m<sup>2</sup> :



**Autorisation aux fins de dépôt de demandes d'autorisations administratives  
nécessaires à la réalisation d'une ferme éolienne**

Monsieur Pascal BONNARME

Né le : 30/09/1956

A : ST MICHEL DE RIVIÈRE (24)

De nationalité : FRANÇAISE

Adresse : 11 rue des Cois Verts  
33600 Pessac

Madame Nelly LEFIEVRE

Née le : 30/03/1953

A : ST LAURENT DE BELZAGOT (30)

De nationalité : FRANÇAISE

Adresse : 186 rue du Port  
24520 Cours de Pile

Qui est propriétaire des parcelles cadastrées comme suit :

Commune	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
Saint-Aulaye-Puymangou	OB	1333	Au Faugereau	6 a 50 ca

ci-après dénommé(s) l'« **Autorisant** »,

Confère une autorisation expresse, spéciale et irrévocable (pour la durée de la promesse formée par ailleurs entre elles) à :

Raison sociale : Ferme éolienne des Grands Clos  
 Capital social : Cent euros (100 €)  
 Siège social : 2, rue du Libre Echange, CS 95893, 31506 Toulouse CEDEX 5 France  
 Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : Tribunal de Commerce de Toulouse  
 SIREN n° : 807 395 512  
 Représentée par M. Patrick BESSIERE, en vertu d'un pouvoir sous seing privé de Mme Katerina SMRCKOVA et M. Jan SOUDNY

Ci-après dénommé l'« **Autorisée** »,

Qui l'accepte,

Afin de déposer les dossiers de demandes d'autorisations administratives, et/ou d'accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet de parc éolien sur l'un, au moins, des biens, constituant les parcelles précitées, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise.

Cette autorisation est consentie et acceptée pour une durée de six (6) ans à compter du jour de sa signature par les PARTIES.

Cette durée correspond à la durée moyenne nécessaire pour réaliser les études et effectuer les démarches en vue d'obtenir les différentes autorisations afin de réaliser le parc éolien.

A l'issue de ces six (6) années, la durée de l'autorisation peut être automatiquement prorogée par décision motivée du PRENEUR.

Cette prorogation dure trois (3) ans au maximum, mais peut être demandée deux fois au plus. La prorogation commence à compter du dernier jour franc de la période en cours.

Cette décision motivée de proroger la durée de la promesse prend la forme d'une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle le PRENEUR informe le PROPRIETAIRE de l'absence d'éléments suffisamment étayés pour décider de lever l'option, reçue au moins quinze (15) jours avant l'échéance de l'autorisation.

**L'Autorisant**

Monsieur Pascal Bonnarme

Signature, précédée de la mention manuscrite  
bon pour pouvoir :

Madame Nelly Lefièvre

Fait à : ST Michel de Rivière.  
En trois exemplaires originaux

Date :

8/02/19

**L'Autorisée**

Ferme éolienne des Grands Clos  
Représentée par M. Bessière titulaire d'un pouvoir

Signature :

Fait à : Toulouse  
En trois exemplaires originaux

Date :

11/02/2019

## **ETUDE D'IMPACT ET AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE**

L'étude d'impact est jointe en annexe. Celle-ci datant de décembre 2015, elle a fait l'objet de compléments lors de l'instruction. La version présentée en annexe a donc été mise à jour afin d'y inclure les dernières mesures qui ont été modifiées ou ajoutées. Celles-ci concernent notamment les moyens de lutte contre l'incendie, les bridages des éoliennes et les mesures compensatoires.

Ce dossier a fait l'objet de plusieurs avis de l'autorité environnementale. Deux d'entre eux en date du 21 juin 2016 et du 3 juin 2018 ont été émis dans le cadre de la demande d'autorisation d'exploiter. Un dernier en date du 24 mai 2016 a été émis dans le cadre de la demande de défrichement.

Ces trois avis sont également présentés en annexe de ce document.